

GESTION de PROJETS, de CONTRATS ou de PROCÉDURES

ELABORATION et GESTION de programmes, CONTRATS ou PROCÉDURES

MISSION

Elaborer un projet de contrat global ou un programme, voire une procédure.

Animer et gérer un contrat global ou un programme, voire une procédure.

Par opposition aux métiers précédents qui s'apparentent à du service, on se trouve ici dans une logique de projet où on va réaliser des actions dans un ordre donné, jusqu'à l'obtention du résultat ou du but recherché. Cette fonction vient après la fonction d'élaboration de contrat et est souvent remplie par la même personne.

Certaines de ces tâches peuvent avoir été réalisées avant l'élaboration du contrat global ou peuvent être menées en parallèle.

Les différentes tâches :

Etablissement d'une stratégie de développement du territoire : au-delà de l'analyse socio-économique du territoire qui doit faire l'objet des "Etudes économiques", on doit en faire une analyse stratégique dans les termes suivants :

- ◆ Analyse des forces et des faiblesses du territoire,
- ◆ Identification et choix des ressources à valoriser en fonction des critères posés par les décideurs, (nécessité d'avoir une méthodologie de choix stratégique),
- ◆ Identification et implication des acteurs locaux qui ont un rôle à jouer dans la stratégie développée et évaluation de leur mobilisation éventuelle.

Formulation de la démarche :

- ◆ Prise en compte de la demande formulée par certains acteurs locaux,
- ◆ Situation de la demande dans le contexte du développement local,

- ◆ Définition des enjeux du territoire.

Etablissement d'un diagnostic de viabilité du projet global :

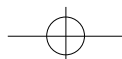
- ◆ Rencontre des personnalités et décideurs locaux,
- ◆ Evaluation des spécificités du territoire par rapport au projet,
- ◆ Définition des grands axes de travail retenus,
- ◆ Compte rendu pour validation par les élus.

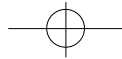
Etablissement du projet de contrat :

- ◆ Mise en place d'un accompagnement permettant l'appropriation de la démarche globale par les acteurs,
- ◆ Restitution aux différents acteurs pour appropriation de la démarche globale,
- ◆ Définition des programmes d'action et constitution des groupes de travail et suivi de ces groupes,
- ◆ Analyse finalisée du programme de chaque action, mise en cohérence et élaboration d'une synthèse par action,
- ◆ Elaboration du document de synthèse,
- ◆ Diffusion du projet de développement local aux différentes parties et promotion du consensus.

Mobilisation des moyens nécessaires humains, techniques et financiers :

- ◆ Mise en place des moyens propres à chaque action et les gérer,





GESTION de PROJETS, de CONTRATS ou de PROCÉDURES

ELABORATION et GESTION de programmes, CONTRATS ou PROCÉDURES

- ◆ Elaboration d'un système de suivi et d'analyse des actions sectorielles.
- ◆ Mise en place d'un système d'évaluation des résultats.
- ◆ Eventuellement évolution des actions, en fonction des résultats obtenus et du planning prévu.
- ◆ Participation à la réflexion globale autour du projet.

COMPETENCES

Connaissance de la gestion de projet.
Connaissance en développement local et aménagement du territoire
Connaissance de l'environnement économique local
Connaissance de l'administration publique et des collectivités locales
Connaissance de la stratégie territoriale
Avoir une vision globale et être sensible à la prospective
Gérer les conflits, obtenir le consensus, motiver les acteurs
Appréhension des problèmes politiques
Connaissance des financements et du contexte législatif et réglementaire